

COMMUNE DE MORANGLES

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce 4 : Règlement graphique

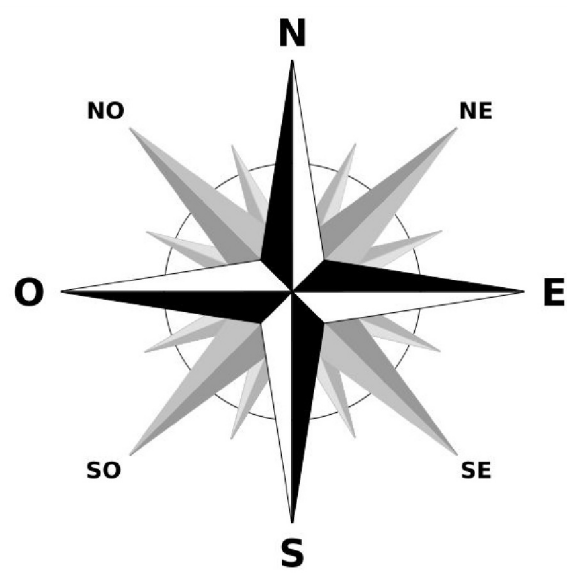
4.2. Zonage du territoire

Echelle : 1/5000e

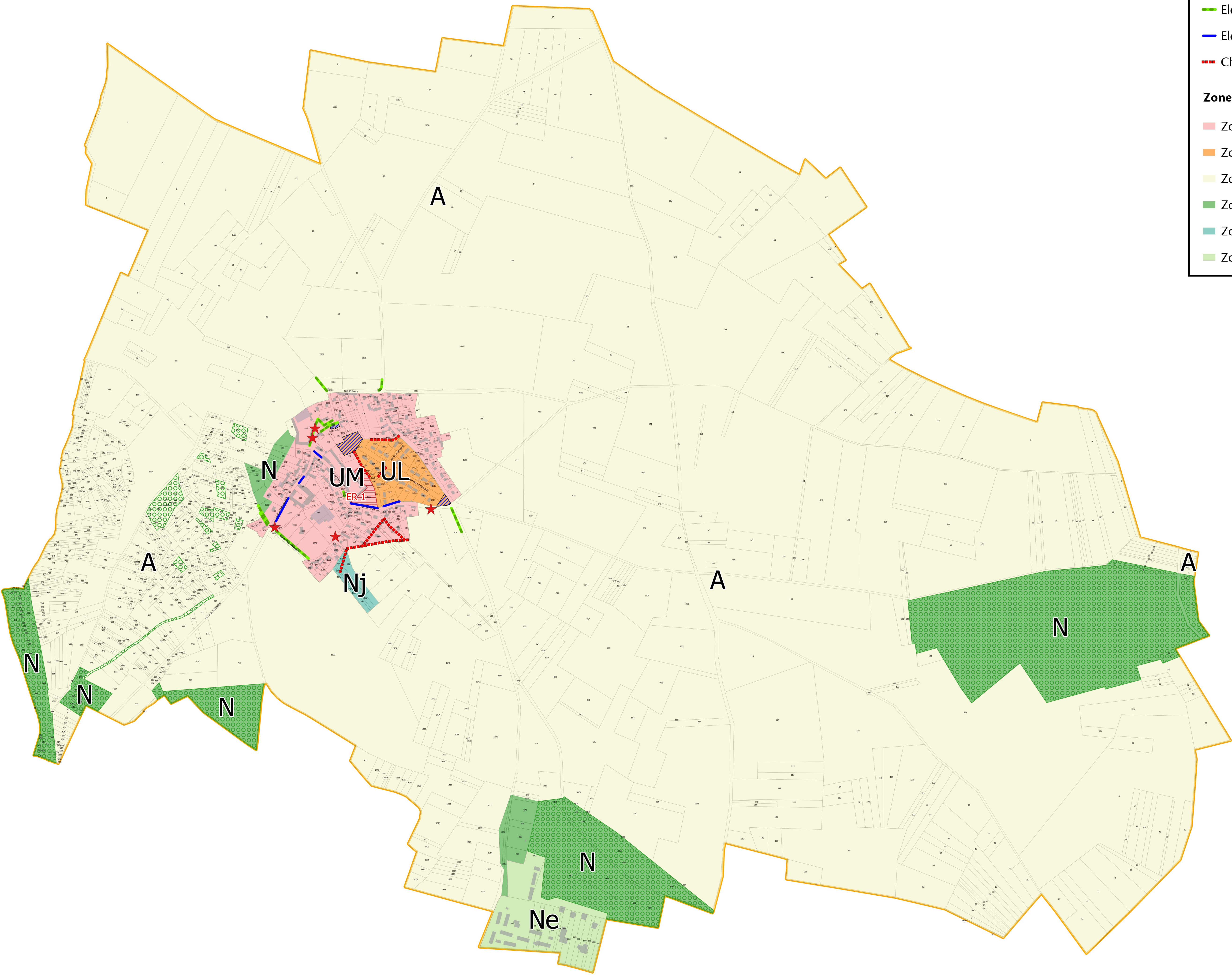
DOSSIER APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 4 juillet 2018

 VERDI Conseil Coeur de France
Rue Jean Baptiste Godin
60000 Beauvais



0 250 500 m



LEGENDE

Prescriptions du PLU

- ★ Eléments de paysage (calvaire, puits, monument aux morts)
- EBC Espace Boisé Classé (EBC)
- ER Emplacement réservé (ER)
- Bâti et espaces paysagers à protéger
- Eléments de paysage à protéger : haies, arbres
- Eléments de paysage à protéger : murs, murets à garder
- Chemins à conserver / Interdiction des nouveaux accès

Zones du PLU

- Zone urbaine centrale mixte (UM)
- Zone urbaine pavillonnaire : lotissement privé (UL)
- Zone agricole (A)
- Zone naturelle (N)
- Zone naturelle de jardin (Nj)
- Zone naturelle accueillant des équipements: site de l'AFPA (Ne)